

Les Échos Lauranais

FÉVRIER
2021



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Malgré un environnement qui nous paraît toujours figé, avec un couvre-feu encore plus strict, nous avons vécu un mois de janvier plutôt actif. Depuis la fête de l'Épiphanie, évènement incontournable de Laure, vous avez vu se mettre en place les nouveaux aménagements de nos voies de circulation et la première pierre de la nouvelle caserne des pompiers a été posée. Découvrez l'actualité de ce mois dans ce nouveau numéro des Échos.

FÊTE DE L'ÉPIPHANIE

La quatorzième édition de la Fête de l'Épiphanie a eu lieu le dimanche 3 janvier. Elle perpétue ainsi le rendez-vous que nous propose chaque année l'Association du Patrimoine Lauranais, présidée par Marie Masia, pour aider à la restauration de l'Eglise Saint Jean Baptiste.



Mais, cette année, point de procession, point d'oreillettes ni repas traditionnel au foyer. Covid oblige, la cérémonie a eu lieu uniquement à l'intérieur de l'Eglise, dans le respect, bien entendu, des gestes barrières, avec les Rois Mages, la crèche et la chorale. L'office a été célébré par Monsieur l'Abbé Naudinat, en présence de nombreux fidèles, malgré le froid.

Marie Masia a pu, ainsi, remettre à notre Maire, Emile Raggini, un chèque de 400 € qui contribuera à la restauration de l'Eglise.

MODIFICATIONS, AMÉLIORATIONS DES STATIONNEMENTS ET DE LA CIRCULATION

En empruntant les rues et les avenues de notre village, vous aurez remarqué les nouveaux aménagements des infrastructures routières.

Les études menées, en concertation avec nos concitoyens que nous avons rencontrés lors de la réunion sur la sécurité, au mois d'octobre dernier, ont montré plusieurs impératifs : la vitesse de circulation dans l'agglomération devait être ralentie, il fallait définir et matérialiser des emplacements de stationnement sécurisés, il fallait aussi faciliter le déplacement, en sécurité, des piétons et notamment des écoliers.

Ainsi, devant l'école, le stationnement n'est autorisé uniquement que pour le personnel enseignant, les occupants des logements de l'école et les personnels du pôle médical, au fond de l'impasse.

Deux écluses latérales, dans les avenues d'Aigues vives et de la Montagne Noire, ont permis de matérialiser 13 emplacements de stationnement et de réduire la vitesse de circulation. Des écluses axiales, avec une limitation à 30 km/h installées aux entrées et sorties d'ag-

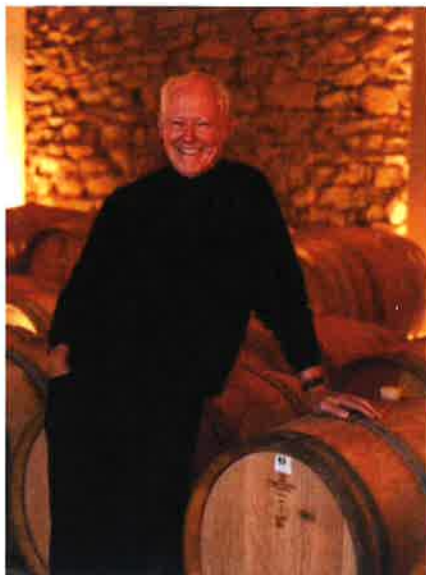


glomération sur les routes de Peyriac, de Villeneuve et de Trèbes, complètent le dispositif. La place du Ravelin a également bénéficié de 5 nouveaux emplacements de stationnement.

D'autres aménagements sont à venir, notamment celui dit « du cheminement doux » de la rue des Écoles, depuis la maison des associations. Il se poursuivra par la partie située devant l'école, avenue d'Aigues-Vives jusqu'au dos d'âne qui sera revu, ainsi que le réaménagement des places de stationnement. La clôture de l'école sera repoussée afin de créer un trottoir qu'élèves et parents pourront emprunter en sécurité au lieu de passer sur la chaussée.

PAROLE DE VIGNERONS

En ce début février Graham Nutter, vigneron indépendant, nous accueille au Château Saint Jacques d'Albas situé sur la D35 entre Laure-Minervois et Villarzel-Cabardès. Installé depuis 20 ans à Laure-Minervois, Graham s'est passionné pour le vin dès ses études à Cambridge en Angleterre. Sa première activité professionnelle l'a conduit aux quatre coins du globe et c'est à Laure-Minervois dans les années 2000 qu'il décide de changer complètement de métier et de vie. Il achète et rénove entièrement le Château Saint-Jacques d'Albas pour cultiver la vigne, vinifier et commercialiser son vin. La musique, sa seconde passion, trouve toute sa place dans l'ancienne grange à foin réhabilitée en une magnifique salle de réception et de spectacle les jours de concert ! C'est avec l'association Saint-Jacques d'Albas Musiques que vous pourrez vous initier aux accords vins et musique ! Graham a fait dans la dentelle pour revêtir ses nouveaux habits de vigneron ; 20 ans pour redonner vie aux sols grâce à une méthode pointue de rééquilibrage minéral, la méthode



Cousinié, pour renouveler un vignoble grâce à de nouvelles plantations bien réfléchies et pour rénover aux côtés d'artisans locaux méticuleux ce patrimoine du Minervois. Depuis peu le Château est passé en agriculture biologique. Et ça ne s'arrête pas là ! Graham est confiant pour la suite, « les vins du Minervois plaisent de plus en plus à l'export et en France », le calme de la campagne attire de plus en plus de monde et que le Minervois est beau !

SOUFFLONS UN PEU AVEC « ÉVEIL ET LOISIRS »

Après ces derniers mois agités, tu as besoin de décompresser et de souffler. En février, l'association Éveil et Loisirs t'invite à une activité yoga et nature, une balade consciente dans le chemin des Capitelles. Aude t'accompagnera pour créer ce moment de calme intérieur dont tu as tellement besoin. Plus qu'un simple cours de yoga, ce sera une invitation au silence pour se connecter à soi-même et à la nature, grâce à des exercices simples de respiration et de méditation. La nature, en particulier les plantes de notre garrigue, joue un rôle prépondérant dans la réduction du stress et l'augmentation de ton immunité. Viens profiter de ses bienfaits, c'est bon pour ta santé ! Les sorties auront lieu deux fois par semaine pendant les vacances de février. Le nombre de participants est limité à 5 personnes afin de respecter le protocole sanitaire et les gestes barrières seront mis en place.

Dates : Mercredi 17 et 24 février à

14h, Samedi 20 et 27 février à 11h - Tarif : 10€ par personne. Réservation obligatoire au 06 26 63 24 76 ou au 06 83 63 07 32. En cas de confinement plus strict, cette sortie sera annulée.

CENTRE DE SECOURS, POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le vendredi 29 janvier a été posée la première pierre du futur centre du service d'incendie et de secours de Laure. Deux chapiteaux avaient été dressés pour abriter une assistance limitée en nombre, Covid oblige. Sous le premier étaient réunis des représentants des sapeurs-pompiers de notre commune et du Service Départemental ; sous le second qui lui faisait face, des représentants de notre municipalité dont Monsieur le Maire et les trois adjoints, les Maires de Saint Frichoux, Aigues-Vives, Villarzel, Bagnoles et les personnalités officielles du Département, Monsieur André Viola, ancien Président du Conseil Départemental et Président du SDIS, de l'Aude, Madame Hélène Sandragne qui lui a succédé et Madame Joëlle Gras, Directrice de Cabinet de la Préfète de l'Aude. La cérémonie a débuté par l'Élévation au grade de Contrôleur Général du Colonel Benedittini, directeur du SDIS de l'Aude.



Puis la première pierre, dissimulant un parchemin commémoratif, a été scellée, collégialement, par notre Maire et les autres personnalités présentes. Chacune d'entre elles s'est ensuite exprimée :

Emile Raggini a rappelé que l'idée d'implanter une nouvelle caserne plus fonctionnelle avait germé depuis plusieurs années et a vu le jour en 2017 quand le directeur du SDIS a proposé à la commune d'implanter un nouveau centre de lutte contre l'incendie si elle offrait le terrain, répondant ainsi au souhait de son prédécesseur, Jean



Loubat, déterminé à relever la proposition. L'achat a ainsi été rendu possible. Le dossier a été confié tout naturellement à Julien Brianc, premier adjoint, qui l'a porté avec succès. Les travaux doivent commencer en mars pour s'achever en octobre. Citant Goethe, notre Maire a conclu par cette phrase : « on construit le plus beau des chemins avec les pierres qui l'entravent ». Il devait ensuite remettre la médaille de la ville au contrôleur général nouvellement promu.

André Viola et Joëlle Gras ont mis en avant l'implication et le dévouement des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Hélène Sandragne a ensuite insisté sur l'engagement des jeunes sapeurs qui veulent être au service des autres. Ces jeunes sont nombreux à Laure, a-t-elle remarqué, grâce à l'action du Commandant Serge Munoz, qu'elle a remercié. Il faut noter que les femmes représentent plus de 30% de l'effectif Lauranais, pourcentage bien supérieur à la moyenne départementale.

P.V. DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver en détail les procès-verbaux des conseils municipaux qui se déroulent environ tous les deux mois, sur notre site internet : www.laure.minervois.fr dans la rubrique « vie municipale ».

C'est ainsi qu'en décembre 2020, le Conseil municipal s'est opposé au transfert de compétence du PLU (plan local d'urbanisme) vers l'Agglo de Carcassonne afin de garder une autonomie en matière d'urbanisme.

Il a également acté la création de la retenue des Arques (pour écrêter les crues) et la sécurisation du barrage du Ruchol dont les travaux devraient commencer en 2021, les autorisations administratives ayant été données. D'autres délibérations sont à votre disposition sur le site